

SALLE DE CINÉMA



Baccalauréat Professionnel ÉTUDE ET RÉALISATION D'AGENCEMENT

SESSION 2017

DOSSIER TECHNIQUE

COMMUN AUX ÉPREUVES

E.2 - Épreuve technologique et artistique

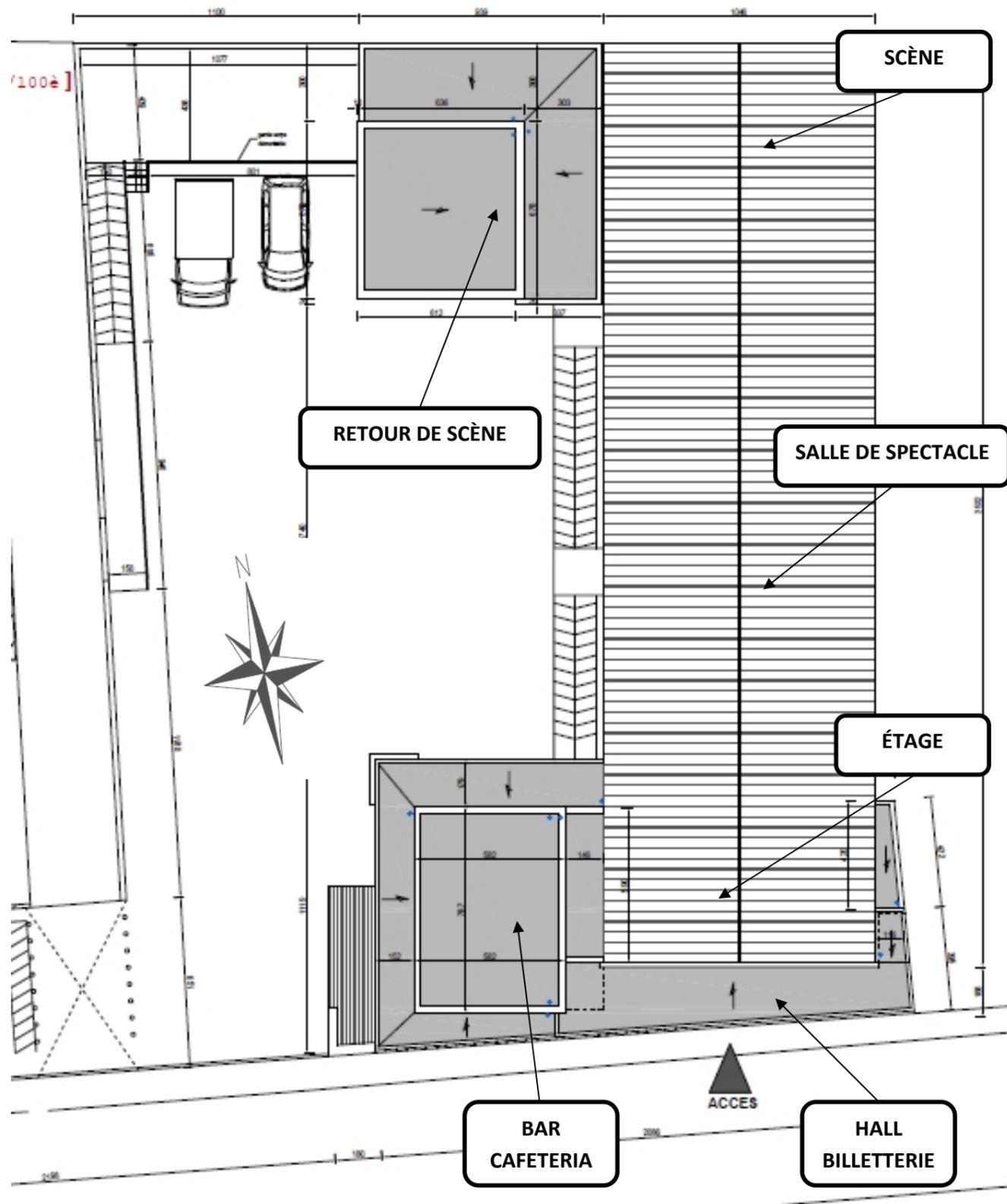
- ↪ **Sous-épreuve E.22 - Analyse d'un projet d'agencement**
- ↪ **Sous-épreuve E.23 - Préparation de chantier**
- ↪ **Sous-épreuve E.32 - Étude et présentation d'un projet**

Ce dossier comporte 16 pages, numérotées de **DT 01 / 16** à **DT 16 / 16**.

Assurez-vous que cet exemplaire est complet.

S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

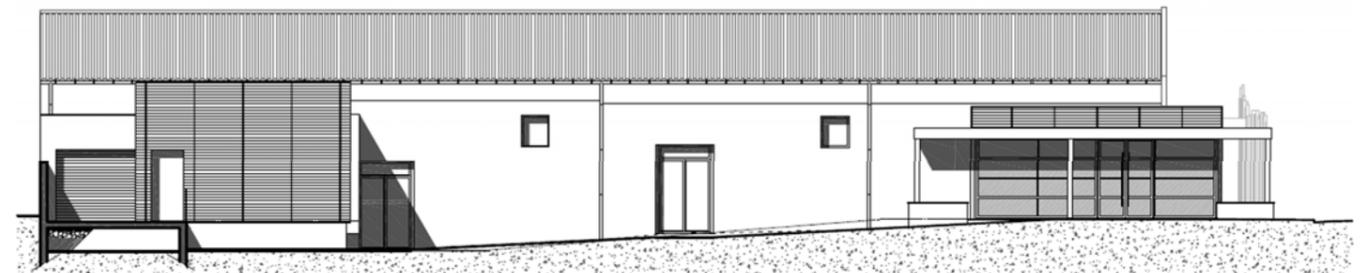
Baccalauréat professionnel ÉTUDE ET RÉALISATION D'AGENCEMENT	Code : 1706 ERA	Session 2017	DOSSIER TECHNIQUE COMMUN
Épreuves : E.22 - Analyse d'un projet d'agencement (U.22), E.23 - Préparation de chantier (U.22), E.32 - Étude et présentation d'un projet (U.32)			DT 01 / 16



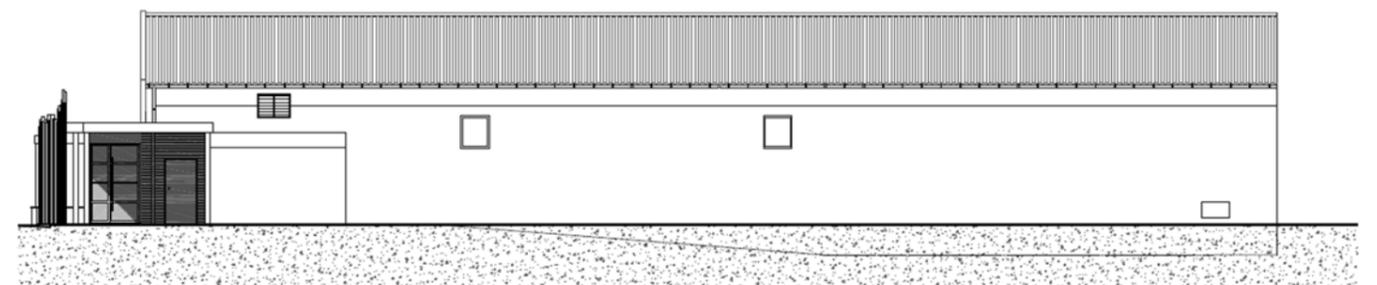
Nota : les zones grisées représentent l'extension du cinéma.



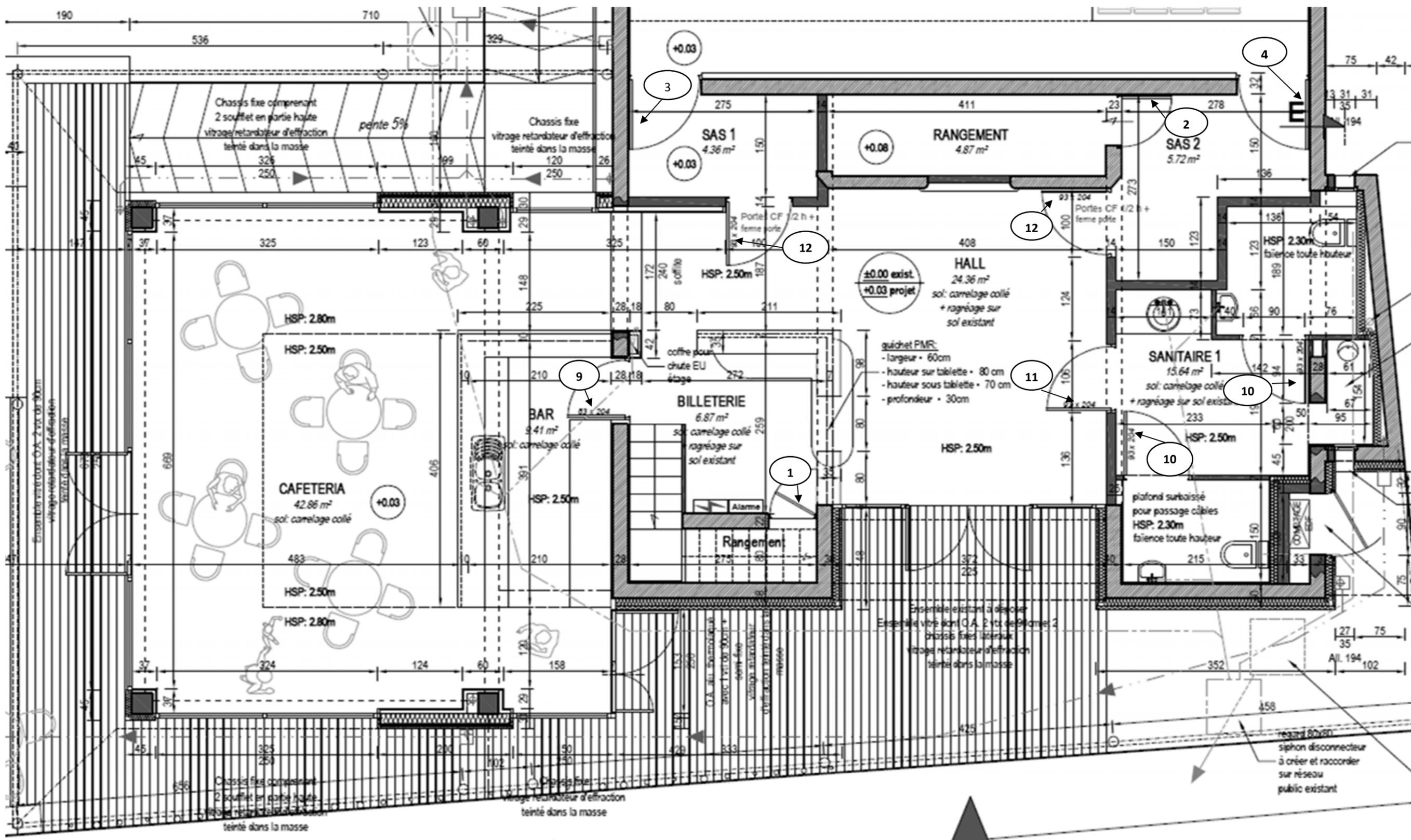
[Façade Sud ECHELLE : 1/100è]

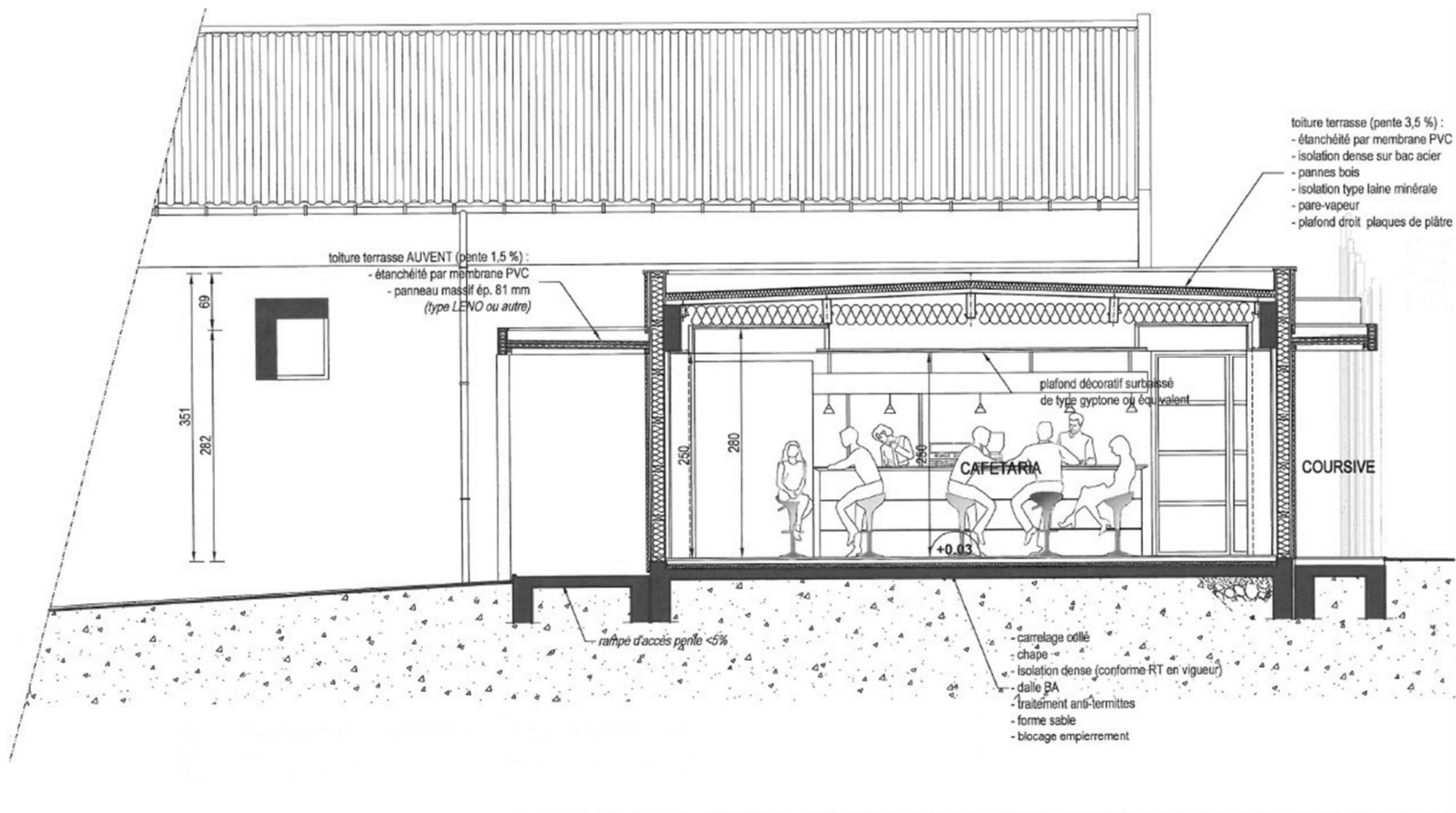


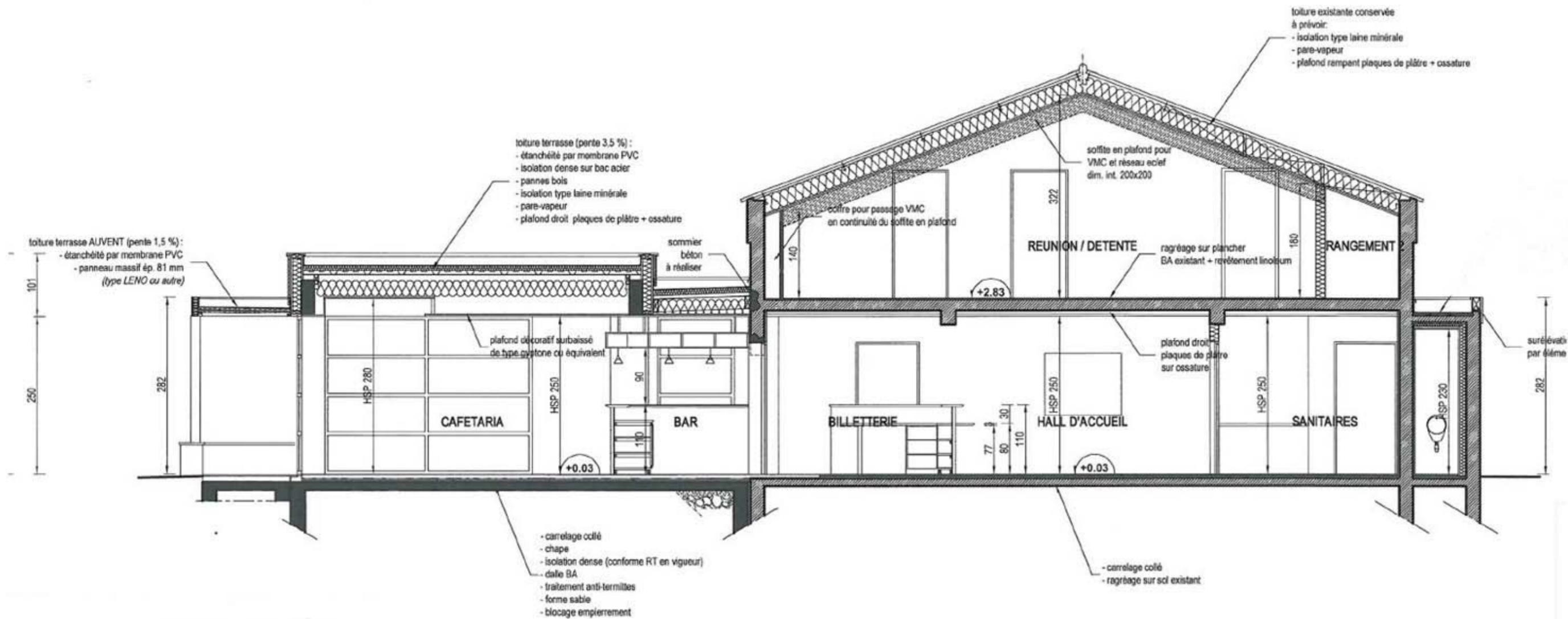
[Façade Ouest ECHELLE : 1/100è]



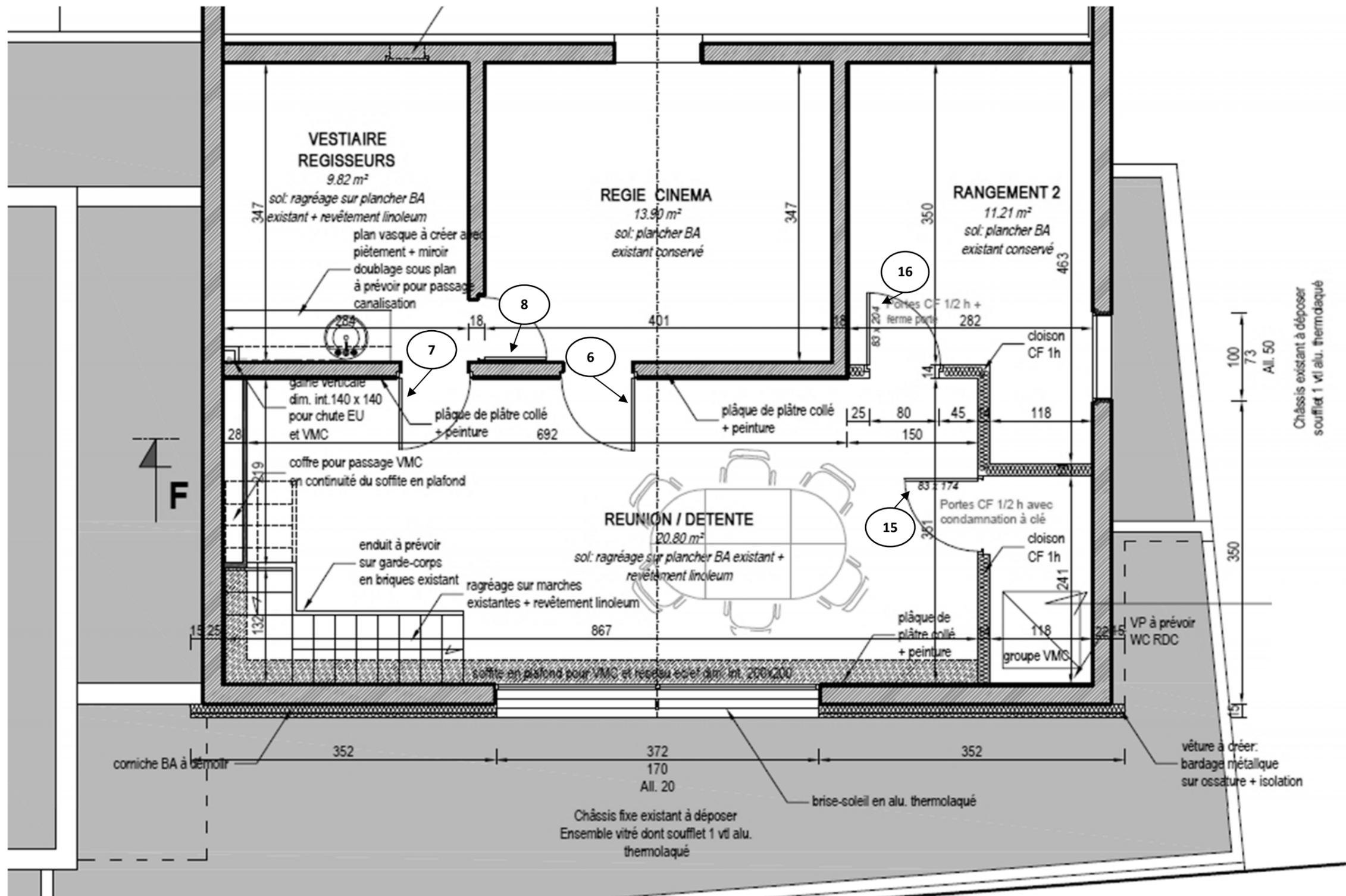
[Façade Est ECHELLE : 1/100è]

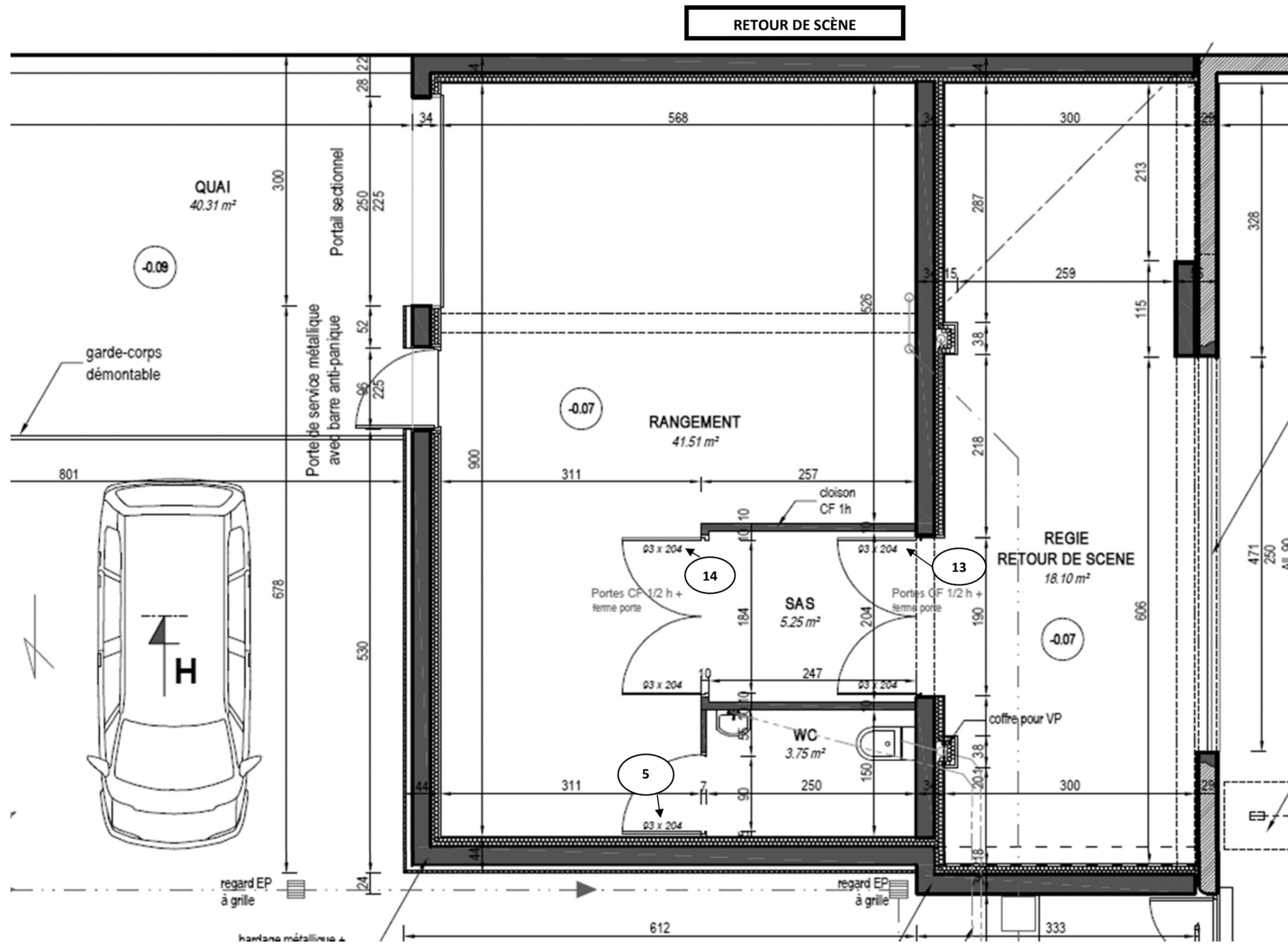






ÉTAGE





Lot 6	
6- MENUISERIES BOIS – AGENCEMENT	3
6.1- GENERALITES	3
6.1.1- Prescriptions techniques	3
6.1.2- Prescriptions complémentaires	3
6.1.3- Référence des produits et matériaux	8
6.1.4- Norme handicapés	8
6.2- DESCRIPTION DES OUVRAGES	9
6.2.1- Note pour information	9
6.2.1.1- Définition des travaux	9
6.2.1.2- Tri sélectif des déchets	9
6.2.1.3- Démarche haute qualité environnementale	10
6.2.1.4- Zone sismique	10
6.2.2- Travaux préparatoires	11
6.2.2.1- Contrôle sur le site	11
6.2.2.2- Dépose de menuiseries intérieures (portes et ouvrages divers menuisés)	11
6.2.3- Blocs-portes et quincaillerie	11
6.2.3.1- Huisseries et bâtis	11
6.2.3.2- Blocs-portes	11
6.2.3.2.1- Porte isoplane à âme pleine	11
6.2.3.2.1.1- Porte à 1 vantail	11
6.2.3.2.1.1.1- Dimensions 83 x 204 cm ht, compris huisserie SDN pour paroi de 28 cm	11
6.2.3.2.1.1.2- Dimensions 93 x 204 cm ht, compris huisserie SDN pour cloison de 7 cm	11
6.2.3.2.1.1.3- Dimensions 93 x 204 cm ht, compris huisserie SDN pour cloison de 14 cm	12
6.2.3.2.2- Porte isoplane à âme pleine coupe-feu 1/2 heure	12
6.2.3.2.2.1- Porte à 1 vantail	12
6.2.3.2.2.1.1- Dimensions 83 x 204 cm ht, compris huisserie Bois Dur pour cloison de 14 cm	12
6.2.3.2.2.1.2- Dimensions 93 x 204 cm ht, compris huisserie Bois Dur pour cloison de 14 cm	12
6.2.3.2.2.1.3- Dimensions 83 x 174 cm ht, compris huisserie Bois Dur pour cloison de 14 cm	12
6.2.3.2.2.2- Porte à 2 vantaux	12
6.2.3.2.2.2.1- Dimensions 186 x 204 cm ht, compris huisserie Bois Dur pour cloison de 10 cm	12
6.2.3.2.2.2.2- Dimensions 186 x 204 cm ht, compris huisserie Bois Dur pour paroi de 34 cm	12
6.2.3.2.3- Travaux de révision de blocs-portes	12
6.2.3.3- Quincaillerie et ferrage	13
6.2.3.3.1- Quincaillerie type Q1 (porte à 1 vantail / sanitaires)	13
6.2.3.3.2- Quincaillerie type Q2 (porte à 1 vantail / bec de cane ordinaire)	13
6.2.3.3.3- Quincaillerie type Q3 (porte à 1 vantail / cylindre 2 faces)	14
6.2.3.3.4- Quincaillerie type Q4 (porte à 1 vantail / cylindre 1 face + bouton moleté)	14
6.2.3.3.5- Quincaillerie type Q5 (porte à 1 vantail / 1/2 cylindre)	14
6.2.3.3.6- Quincaillerie type Q6 (porte à 2 vantaux / bec de cane ordinaire)	14
6.2.3.3.7- Quincaillerie type Q7 (porte à 2 vantaux / cylindre 2 faces)	14
6.2.3.3.8- Ferme-portes	15
6.2.3.3.8.1- Porte à 1 vantail	15
6.2.3.3.8.2- Porte à 2 vantaux	15
6.2.3.3.9- Étude organigramme	15
6.2.4- Ouvrages divers menuisés	15
6.2.4.1- Moulures	15
6.2.4.2- Plinthes bois	15
6.2.4.3- Poteaux et lisses d'arrêt de cloison	16
6.2.4.4- Plancher bois compris ossature (Régie / Salle) avec rampe	16
6.2.4.5- Platelage bois (terrasses)	16
6.2.4.6- Main courante en bois vernis (escalier)	17
6.2.4.7- Trappe coupe-feu 1 heure (compris dépose de la trappe existante)	17
6.2.5- Agencement	17
6.2.5.1- Plan support de vasque	17
6.2.5.2- Meuble Bar	18
6.2.5.3- Meuble billetterie	19
6.2.5.4- Vernis de finition/ Ouvrages de menuiserie bois	19
6.2.6- Divers - Fin de chantier	20
6.2.6.1- Miroir	20
6.2.6.2- Pictogrammes et lettres	20
6.2.6.3- Plans de détails et de fabrication	20
6.2.6.4- Dossier des Ouvrages Exécutés	20
6.2.6.5- Nettoyage fin de chantier	21
6.2.7- Option : Meuble Régie :	21

6.2- DESCRIPTION DES OUVRAGES

6.2.1- Note pour information

6.2.1.1- Définition des travaux

Accueil - Espace convivialité (Extension : Cafétéria - Bar et Restructuration du Hall - Sanitaires et locaux de l'étage)

Localisation

- Pour mémoire

6.2.1.2- Tri sélectif des déchets

L'entrepreneur incorporera dans son offre de prix l'ensemble des DTU, normes, décrets et réglementations relatives au tri sélectif et traitement des déchets de déconstruction et de construction.

GESTION ET TRI DES DÉCHETS DE CHANTIER

1. Les obligations de l'ensemble des entreprises

Dans le cadre du tri des déchets, le chantier fera l'objet d'une organisation particulière au niveau de :

- Prévention ou réduction de la production des déchets
- Organisation du transport des déchets et limitation en distance et en volume
- Valorisation des déchets par réemploi, recyclage ou valorisation énergétique sans hiérarchie a priori entre ces différents modes
- Information du public
- La signalétique indiquant la nature des déchets à déposer
- L'état de propreté de l'ensemble du chantier, en particulier aux abords des aires de dépôts des déchets
- L'information des entreprises et de son personnel
- Les entreprises devront nommer, lors du premier rendez-vous de chantier, un "MONSIEUR PROPRE" dans chaque entreprise, chacun ayant à sa charge le tri de ses propres déchets de construction. Toutefois, pour faciliter la gestion globale du chantier, les "MONSIEUR PROPRE" des entreprises de gros-œuvre, cloisons sèches et peinture auront la responsabilité de la bonne tenue générale du tri pendant la totalité des travaux (compris, vérification des tris sélectifs, etc).
- Ces personnes seront responsables de cette organisation et pourront varier pendant la durée des travaux.

Il est rappelé également qu'il est interdit :

- De brûler les déchets sur les chantiers
- D'abandonner ou d'enfermer les déchets (même inertes), dans les zones non contrôlées administrativement

(décharges sauvages, chantiers, etc).

L'entreprise devra respecter les obligations indiquées au CCTP (désignation du PGCSPPS en attente).

L'attention des entreprises est ici attirée sur le fait qu'elles auront obligation de se conformer aux dispositions du tri des déchets indiquées dans les documents du dossier de consultation et devront proposer des solutions techniques correspondantes.

IMPORTANT :

Chaque entrepreneur se charge, à ses frais, du transport de ses gravats et déchets jusqu'aux lieux de stockage prévus par le gestionnaire du compte prorata, ainsi que de leur tri dans les conteneurs prévus à cet effet.

2. Organisation générale de la gestion du tri sélectif

L'entrepreneur du lot GROS-OEUVRE aura en charge "l'organisation générale" de la gestion des déchets de chantier dans le cadre de sa mission de gestion du "compte prorata" de ce fait, il doit :

- L'installation des bennes
- Le tri sélectif des déchets de construction dans les différentes bennes à la charge des lots concernés
- La rotation des bennes à la charge du lot gros-œuvre
- L'entrepreneur du lot gros-œuvre prendra en charge, la tenue du carnet de traçabilité des déchets et devra le tenir à jour jusqu'à la fin des travaux.
- L'entrepreneur du lot gros-œuvre devra l'organisation de réunions d'information des "MONSIEUR PROPRE" des autres entreprises présentes sur le site
- Le gestionnaire du compte prorata se chargera de la mise en place des différents conteneurs, de la signalétique particulière, ainsi que du transport dans les centres de stockage appropriés. Toute infraction à ce tri fera l'objet de l'application des mesures coercitives prévues au CCAP et au règlement particulier "Gestion des déchets de chantier".
- En fin de travaux, l'entreprise prévoira l'enlèvement des bennes et la remise en état de la zone de cantonnement

3. Pénalités

L'organisation de la gestion des déchets de chantier devra être mise en place au plus tard 15 jours après le démarrage effectif des travaux.

Sinon, une pénalité de retard sera appliquée.

Pendant la durée des travaux, l'entreprise qui ne respectera pas les consignes et ses obligations de tri, sur simple constatation de la personne chargée de la gestion des déchets, fera l'objet d'une pénalité par infraction.

Ces pénalités se conforment au CCAP, et en particulier à l'article traitant les pénalités relatives aux infractions concernant le tri sélectif des déchets.

Ces diverses pénalités seront retenues par le maître d'œuvre, sur les situations mensuelles des travaux au fur et à mesure de leur application.

4. Traçabilité des déchets

L'entrepreneur du lot GROS-OEUVRE, aura à sa charge l'ouverture en début des travaux du carnet de traçabilité des déchets, celui-ci assurera sa tenue depuis le début des travaux jusqu'à la fin.

Ce carnet devra obligatoirement mentionner :

- le type de déchets traités,
- la quantité de déchets,
- le lieu de stockage,
- le mode de valorisation.

5. Dispositions spécifiques pour la gestion des déchets de chantier

Le présent chantier fera l'objet d'un tri des déchets conformément au tri de niveau 2, ainsi l'entrepreneur adjudicataire du présent lot devra le tri des déchets dans les différentes bennes.

Déchets Inertes (DI) :

1 benne : pierres, béton, carrelage, terre, déchets de sanitaires, verre ordinaire, ...

Déchets Industriels Banals (DIB) :

1 benne : métaux (acier, aluminium, ferrailles, ...), bois non traités, palettes cassées, bastaings, etc., plâtre ou autres produits (plâtre, matières plastiques, revêtements de sols, laine de roche, ...)

Déchets Industriels Spéciaux (DIS) :

1 benne ou 1 conteneur : bois traités, peinture, solvants, pots souillés, colle, cartouches emballages non vides ou non rincés, goudron, etc...

Déchets d'Emballages Propres (DEP) :

1 benne : emballages plastiques et cartons

Aire de stockage : palettes propres non cassées, etc.

AU TOTAL : 4 bennes ou conteneurs + 1 Aire de stockage

Localisation

- *Pour mémoire, à inclure dans les prix unitaires du présent lot*

6.2.1.3- Démarche haute qualité environnementale

Il n'est pas prévu à ce jour de programme et de hiérarchisation des cibles avec des niveaux de performances à atteindre.

Localisation

- *Pour mémoire*

6.2.1.4- Zone sismique

Le présent projet est implanté dans une zone de sismicité connue élevée au niveau 3 (sismicité modérée suivant règles PS 92).

Toutes les dispositions relatives à cette contrainte devront être prises par l'entrepreneur du présent lot.

Localisation

- *Pour mémoire*

LOT 6 - MENUISERIES BOIS - AGENCEMENT Page 10 - 21

6.2.2- Travaux préparatoires

6.2.2.1- Contrôle sur le site

Avant de chiffrer son offre de prix, l'entrepreneur du présent lot devra se rendre sur le site afin de mieux apprécier les travaux à réaliser.

Il ne pourra en aucun cas faire prévaloir une méconnaissance des travaux à effectuer, tant en ce qui concerne les fournitures que la mise en œuvre.

Localisation

- *Pour mémoire*

6.2.2.2- Dépose de menuiseries intérieures (portes et ouvrages divers menuisés)

- SANS OBJET : à la charge du lot GROS-OEUVRE - DEMOLITIONS - AMENAGEMENTS EXTERIEURS

6.2.3- Blocs-portes et quincaillerie

6.2.3.1- Huisseries et bâtis

Fourniture et mise en place d' huisseries ou précadres en sapin du Nord ou bois dur, qualité à peindre (raboté et poncé à arêtes abattues pour ne pas présenter d'angles dangereux), type à recouvrement de 10 mm sur parements de cloisons et murs (sur les 2 faces), avec assemblage aux jonctions par tenons et mortaises, pattes à scellement galvanisées pour fixation et afin d'éviter toute déformation ; les pieds des huisseries seront posés sur semelles isolantes pour éviter les ponts phoniques.

Les huisseries prévues dans les cloisons pourront être posées par le titulaire du lot CLOISONS SÈCHES – PLAFONDS PLAQUE DE PLÂTRE; cette pose se fera sous la responsabilité de l'adjudicataire du présent lot et devra être comprise dans ses prix unitaires.

NOTA :

Au vu des épaisseurs importantes des parois, il appartiendra à l'entrepreneur de prévoir les habillages complémentaires pour les huisseries à recouvrement.

Localisation

- *Pour mémoire : Le coût des huisseries sera inclus dans celui des portes aux articles suivants*

6.2.3.2- Blocs-portes

6.2.3.2.1- Porte isoplane à âme pleine

Fourniture et pose de blocs-portes, type isoplane à âme pleine, épaisseur 40 mm, parements prépeints des Ets HUET ou équivalent.

L'ensemble comprendra toutes sujétions de mise en œuvre, huisserie, ferrage et quincaillerie.

Fourniture et mise en œuvre de l'ensemble suivant les règles de l'art, normes et DTU en vigueur.

6.2.3.2.1.1- Porte à 1 vantail

6.2.3.2.1.1.1- Dimensions 83 x 204 cm ht, compris huisserie SDN pour paroi de 28 cm

Localisation

Selon plans de l'architecte

Porte entre les locaux suivants :

- *Billetterie et bar (Q2)*

6.2.3.2.1.1.2- Dimensions 93 x 204 cm ht, compris huisserie SDN pour cloison de 7 cm

Localisation

Selon plans de l'architecte

Portes des locaux suivants :

- *WC (1 et 2) des sanitaires 1 (Q1)*

LOT 6 - MENUISERIES BOIS - AGENCEMENT Page 11 - 21

6.2.3.2.1.1.3- Dimensions 93 x 204 cm ht, compris huisserie SDN pour cloison de 14 cm

Localisation

Selon plans de l'architecte

Porte du local suivant :

- **Sanitaires 1 (Q2)**

6.2.3.2.2- Porte isoplane à âme pleine coupe-feu 1/2 heure

Fourniture et pose de blocs-portes, type coupe-feu 1/2 heure, vantaux à âme pleine, épaisseur 41 mm, parements prépeints des Ets HUET ou équivalent, avec joints coupe-feu, plinthe automatique encastrée, etc.

L'ensemble comprendra toutes sujétions de mise en œuvre, huisserie, ferrage et quincaillerie. Fourniture et mise en œuvre de l'ensemble suivant les règles de l'art, normes et DTU en vigueur.

6.2.3.2.2.1- Porte à 1 vantail

6.2.3.2.2.1.1- Dimensions 83 x 204 cm ht, compris huisserie bois dur pour cloison de 14 cm

Localisation

Selon plans de l'architecte

Porte du local suivant :

- **Rangement 2**

6.2.3.2.2.1.2- Dimensions 93 x 204 cm ht, compris huisserie bois dur pour cloison de 14 cm

Localisation

Selon plans de l'architecte

Portes des locaux suivants :

- **Sas 1**
- **Sas 2**

6.2.3.2.2.1.3- Dimensions 83 x 174 cm ht, compris huisserie bois dur pour cloison de 14 cm

Localisation

Selon plans de l'architecte

Porte du local suivant :

- **Local technique VMC**

6.2.3.2.2.2- Porte à 2 vantaux

6.2.3.2.2.2.1- Dimensions 186 x 204 cm ht, compris huisserie bois dur pour cloison de 10 cm

A 2 vantaux égaux (93 + 93)

- **Sans objet**

6.2.3.2.2.2.2- Dimensions 186 x 204 cm ht, compris huisserie bois dur pour paroi de 34 cm

A 2 vantaux égaux (93 + 93)

- **Sans objet**

6.2.3.2.3- Travaux de révision de blocs-portes

L'entrepreneur devra exécuter la vérification des blocs-portes existantes conservés, les travaux comprendront :

- la réfection ponctuelle, rebouchage de trous existants
- le rabotage ponctuel
- le recouplement de porte, suite à la réfection des revêtements de sols
- la modification de quincaillerie, ferrage et serrure (voir article quincailleries et ferrages)

L'ensemble comprendra toutes sujétions de réalisation

Fourniture et mise en œuvre de l'ensemble suivant les règles de l'art

Localisation

Selon plans de l'architecte

Pour les portes existantes conservées des locaux suivants :

- **Salle de spectacle (entre Sas 1 et 2)**
- **entre régie cinéma et vestiaires - Régisseurs**
- **Régie cinéma**
- **Vestiaires - Régisseurs**
- **Rangement sous escalier**
- **Rangement SAS salle de spectacle**
- **WC retour de scène**

6.2.3.3- Quincaillerie et ferrage

Tous les accessoires et quincailleries nécessaires au parfait achèvement des ouvrages et à leur bon fonctionnement seront à inclure au présent article.

Butoir de porte avec butoir en polyuréthane noir, à prévoir à l'arrière de chaque vantail, pose au sol (référence EST.BP 68) ou mural (référence NT.WP 32.80) en inox - finition mate des Ets NORMBAU stainless line ou équivalent à fixation invisible.

Les ferrages (serrure, cylindre, gâches, etc...) du type V.I.P. des Ets VACHETTE ou équivalent (serrure de sûreté avec cylindre Européen), fonctionnant sur organigramme.

Serrure à mortaiser avec axe de 50 mm.

Les ensembles "béquille-entrée" pour l'ensemble des portes, seront des Ets NORMBAU Stainless Line ou équivalent, série EST, sur rosaces rondes :

- béquille inox avec retour, section 20 mm, référence EST ZG

- rosaces rondes pour béquilles référence EST SS pour serrures CYPR - BDC et WC

Il sera prévu 3 ou 4 paumelles de 110 cm en acier roulé par vantail ou paumelles spéciales renforcées (selon localisation), des pattes de scellement (suivant pose).

NOTA :

L'ensemble des portes intérieures des sanitaires (personnel et publics) devra être prévu avec des paumelles hélicoïdales des Ets Monin ou équivalent.

6.2.3.3.1- Quincaillerie type Q1 (porte à 1 vantail / sanitaires)

- Ferrage par paumelles hélicoïdales en inox

- Serrure à mortaiser à bec de cane à condamnation, avec ressort renforcé, têtière bouts ronds, pêne et gâche

- Garnitures de portes Noir : béquilles doubles, bouton de condamnation-dé condamnation, voyant, rosaces, arrêt de porte, etc.

Localisation

Selon plans de l'architecte

Sur portes des locaux suivants :

- **WC (1 et 2) des sanitaires 1**
- **WC retour de scène**

6.2.3.3.2- Quincaillerie type Q2 (porte à 1 vantail / bec de cane ordinaire)

- Ferrage par paumelles en inox (hélicoïdal selon cas)

- Serrure à mortaiser à bec de cane ordinaire avec ressort renforcé, têtière bouts ronds, pêne et gâches

- Garnitures de portes Noir : béquilles doubles sur rosaces, arrêt de porte, etc.

Localisation

Selon plans de l'architecte

Sur porte du local suivant :

- **Sanitaires 1**

Sur porte entre les locaux suivants :

- **Billetterie et bar**

Sur portes existantes conservées à 1 vantail, entre locaux suivants :

- **Sas 1 et salle de spectacle**
- **Sas 2 et salle de spectacle**

6.2.3.3.3- Quincaillerie type Q3 (porte à 1 vantail / cylindre 2 faces)

- Ferrage par paumelles en inox
- Serrure à mortaiser à pêne dormant
- Cylindre à entrée de clé sur les 2 faces (cylindre Européen 30 x 30), fonctionnant en combinaison, compris têtes, pènes et gâches
- Garnitures de portes noires : béquilles doubles sur rosaces, arrêt de porte, etc.

Localisation

Selon plans de l'architecte

Sur portes des locaux suivants :

- *Sas 1*
- *Sas 2*

Sur porte existante conservée à 1 vantail, entre locaux suivants :

- *Vestiaires - Régisseurs et régie cinéma*

6.2.3.3.4- Quincaillerie type Q4 (porte à 1 vantail / cylindre 1 face + bouton moleté)

- Ferrage par paumelles en inox
- Serrure à mortaiser à pêne dormant
- Cylindre à entrée de clé sur 1 face (cylindre Européen) et bouton moleté (face intérieure), fonctionnant en combinaison, compris têtes, pènes et gâches
- Garnitures de portes noires : béquilles doubles sur rosaces, arrêt de porte, etc.

Localisation

Selon plans de l'architecte

Sur porte du local suivant :

- *Rangement 2*

Sur portes existantes conservées à 1 vantail, des locaux suivants :

- *Rangement SAS salle de spectacle*
- *Régie cinéma*
- *Vestiaires –Régisseurs*

6.2.3.3.5- Quincaillerie type Q5 (porte à 1 vantail / 1/2 cylindre)

- Ferrage par paumelles en inox
- Serrure à mortaiser à pêne dormant
- 1/2 cylindre à entrée de clé (cylindre Européen), fonctionnant en combinaison, compris têtes, pènes et gâches
- Garnitures de portes : béquilles doubles sur rosaces, arrêt de porte, etc.

Localisation

Selon plans de l'architecte

Sur porte du local suivant :

- *Local technique VMC*

Sur porte existante conservée à 1 vantail, du local suivant :

- *Rangement sous escalier*

6.2.3.3.6- Quincaillerie type Q6 (porte à 2 vantaux / bec de cane ordinaire)

- *Sans objet*

6.2.3.3.7- Quincaillerie type Q7 (porte à 2 vantaux / cylindre 2 faces)

- *Sans objet*

6.2.3.3.8- Ferme-portes

6.2.3.3.8.1- Porte à 1 vantail

L'entrepreneur du présent lot devra la fourniture et mise en place de ferme-porte par le haut du type GEZE TS 3000 V des Ets GEZE ou équivalent, pour montage sur portes coupe-feu, selon NE 1154, forces 1 - 4 (inférieur à 50N : réglementation handicapé), avec bras à coulisse, réglage latéral de la force de fermeture, montage sur battant / côté local avec plaque de montage, accessoires pour renforcer la résistance à l'arrachement du coulisseau fixé sur la porte, etc.

Teinte RAL au choix de l'architecte.

L'ensemble comprendra toutes sujétions de travaux préparatoires, accessoires divers, etc... pour une parfaite réalisation de l'ouvrage.

Localisation

Selon plans de l'architecte

Sur les portes entre locaux suivants :

- *Sas 1*
- *Sas 2*
- *Rangement 2*

6.2.3.3.8.2- Porte à 2 vantaux

- *Sans objet*

6.2.3.3.9- Étude organigramme

L'entrepreneur du présent lot devra, en accord avec le fabricant de son choix, fournir une étude de combinaison et organigramme pour passes généraux et partiels avec possibilité d'interférences et chevauchements, pour l'ensemble des portes équipées de serrures.

Les références énumérées dans le présent descriptif le sont à titre indicatif.

Des clés de chantier seront mises à la disposition de l'architecte et du maître d'ouvrage.

NOTA:

L'étude d'organigramme général de l'ensemble du projet est à la charge du présent lot (coordination avec le lot METALLERIE - BARDAGE METALLIQUE).

Localisation

- *Pour l'ensemble des blocs-portes du présent projet, passes généraux et partiels*

NOTA:

Avant commencement des travaux, voir avec le maître d'ouvrage et l'architecte

6.2.4- Ouvrages divers menuisés

6.2.4.1- Moulures

- SANS OBJET : Huisseries à recouvrement.

6.2.4.2- Plinthes bois

Fourniture et pose de plinthes droites, en sapin du Nord, qualité menuiserie "à peindre", de section 100 x 10 mm, fixées par vis et chevilles appropriées dans cloisons sèches, rebouchage sur tête de vis avec pâte à bois et ponçage soigné.

Arrêt plinthes et moulures au droit des portes, suivant directives de l'architecte.

Les plinthes auront une arête adoucie ou arrondie.

NOTA :

Ouvrages destinés à recevoir une finition peinture (à la charge du lot PEINTURE)

Localisation

Selon plans de l'architecte

En périphérie des locaux suivants (locaux recevant un revêtement de sol linoléum) :

- *Réunion - Détente*
- *Vestiaires - Régisseurs*
- *Escalier (marches, contremarches et palier)*
- *Régie / Salle (habillage de chant de plancher)*

6.2.5.2- Meuble bar

L'entrepreneur du présent lot devra la réalisation d'un meuble Bar.

L'ensemble des meubles sera fabriqué en matériaux du type panneaux d'ébénisterie en fibres de bois de moyenne densité (MDF) (matériaux résistant à l'humidité),

Ossature et structure des meubles

- façade avec tablette (hauteur totale 1.10 m), éléments bas (meuble hauteur 0.85 m) et éléments haut (ciel de bar), compris les retours latéraux en extrémité et les séparations intermédiaires des éléments, en panneaux d'ébénisterie en fibres de bois de moyenne densité (MDF - matériaux résistant à l'humidité), accessoires de fixation, etc.

- socle sous meuble bar

- etc.

Meuble bar (façade et tablette)

Meuble en panneaux d'ébénisterie en fibres de bois de moyenne densité (MDF) (matériaux résistant à l'humidité), avec finition vernis, épaisseur 28 mm (tablette) et 19 mm (façades et retours), compris retours de meuble.

- hauteur totale 110 cm, longueur selon plans, largeur de la tablette 40 cm (avec chants biseautés), compris façade et arrêt à environ 10 cm du sol

- façon de "rainures" dans panneaux de façade et retours (selon plans)

Meuble bas

Meuble en panneaux d'ébénisterie en fibres de bois de moyenne densité (MDF) (matériaux résistant à l'humidité), épaisseur 38 mm (tablette) et 19 mm (façades et retours), compris retours de meuble.

- meuble bas, comprenant une façade composée d'éléments avec portes à 1 à 2 vantaux (prévoir réservation pour mise en place d'évier, en coordination avec le lot Plomberie - Sanitaires) et de niche de rangement

- hauteur totale 85 cm, longueur selon plans, largeur du meuble 60 cm

- étagères de rangement, posées sur taquets (niche de rangement, meuble sous évier et meubles de rangement)

Ciel de bar

Meuble en panneaux d'ébénisterie en fibres de bois de moyenne densité (MDF) (matériaux résistant à l'humidité), épaisseur 19 mm (caisson).

- élément haut suspendu formant "caisson" (3 faces et retours avec séparations verticales) de dimensions selon plans

- fixation au plancher haut par suspentes « à définir » et habillées d'un tube inox diamètre 30 mm.

- prévoir réservation pour luminaires dans le ciel de bar (Travaux en coordination avec le lot Electricité)

Divers

- étagères de rangement, posées sur taquets (niche de rangement, meuble sous-évier et meubles de rangement)

- portes battantes des éléments bas avec loqueteaux magnétiques, charnières invisibles et trous de tirage en (armoire et meuble sous évier)

- plinthes en stratifié inox gravé mat des Ets UGINE ou équivalent, en pied du meuble arrière, hauteur 10 cm

- accessoires divers, quincaillerie, visserie, etc.

Compris toutes sujétions de pose, fixations, traitement des arêtes des meubles, accessoires de fixation, visserie, quincaillerie et tous les renforts nécessaires.

Localisation

Selon plans et détails de l'architecte

LOT 6 - MENUISERIES BOIS - AGENCEMENT Page 18 - 21

6.2.5.3- Meuble billetterie

L'entrepreneur du présent lot devra la réalisation du meuble billetterie.

L'ensemble des meubles sera fabriqué en matériaux du type panneaux d'ébénisterie en fibres de bois de moyenne densité (MDF),

Ossature et structure des meubles

- façade rainurée avec tablette (hauteur totale 1.10 m) et éléments bas (meuble hauteur 0.80 m), compris les retours latéraux en extrémité et les séparations intermédiaires des éléments, en panneaux d'ébénisterie en fibres de bois de moyenne densité (MDF - matériaux standards), compris toutes sujétions de réalisation, de finition, accessoires de fixation, etc.

- socle sous meubles intérieur

- etc.

Meuble billetterie (Façade comptoir)

Meuble en panneaux de fibres de bois de moyenne densité (MDF), épaisseur 38 mm (tablette) et 19 mm (façades et retours), compris retours de meuble.

- hauteur totale 110 cm, longueur selon plans, largeur de la tablette 35 cm (avec chants biseautés),

- façon de "rainures" dans panneaux de façade et retours (selon plans)

Meuble billetterie (meuble bas)

Meuble en panneaux de fibres de bois de moyenne densité (MDF), (matériaux standards) épaisseur 38 mm (tablette) et 19 mm (façades et retours), compris retours de meuble.

- hauteur totale 80 cm, longueur selon plans, largeur de la tablette sur meuble 60 cm compris découpe "arrondie" (selon plans)

- meuble bas, composé de niches de rangement

- étagères de rangement, posées sur taquets

- 1 tiroir sur coulisses métalliques (selon plans)

Divers

- étagères de rangement, (niches de rangement)

- plinthes en stratifié inox gravé mat des Ets UGINE ou équivalent, en pied des meubles bas, hauteur 10 cm

- accessoires divers, quincaillerie, visserie, etc.

Compris toutes sujétions de pose, fixations, traitement des arêtes des meubles, accessoires de fixation, visserie, quincaillerie et tous les renforts nécessaires.

Localisation

Selon plans et détails de l'architecte

- *Meuble Billetterie*

6.2.5.4- Vernis de finition/ Meuble bar, billetterie et ouvrages de menuiserie bois

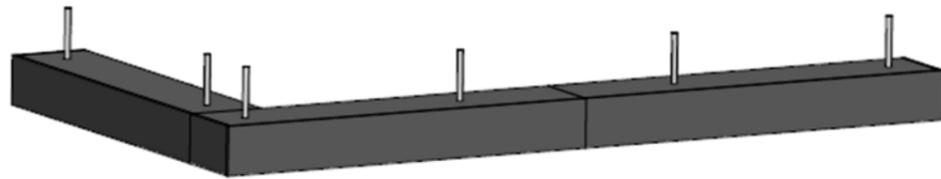
Réalisation en système complet sur ouvrages d'un vernis Satiné aux propriétés (non jaunissant et résistant au feu), appliquée à 2 couches de finition, et travaux préparatoires selon les prescriptions du fabricant :

Localisation

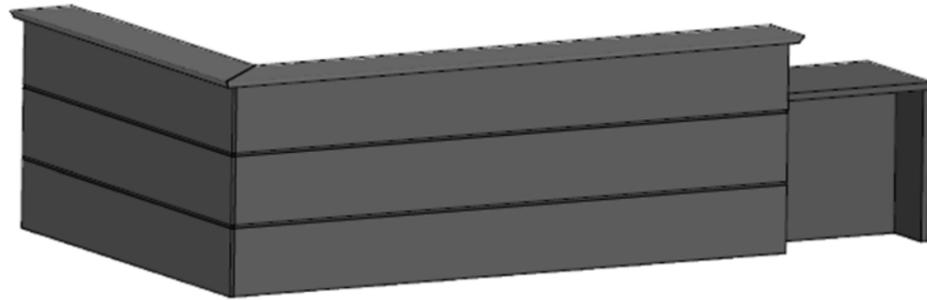
- *A incorporer dans les ouvrages de menuiserie bois de l'agencement (meubles bar et billetterie)*

LOT 6 - MENUISERIES BOIS - AGENCEMENT Page 19 - 21

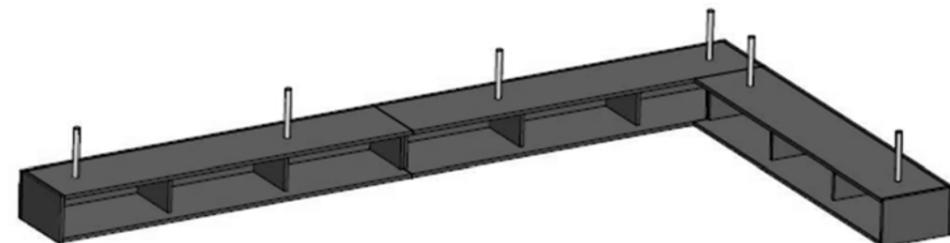
Meuble bar + Ciel de bar



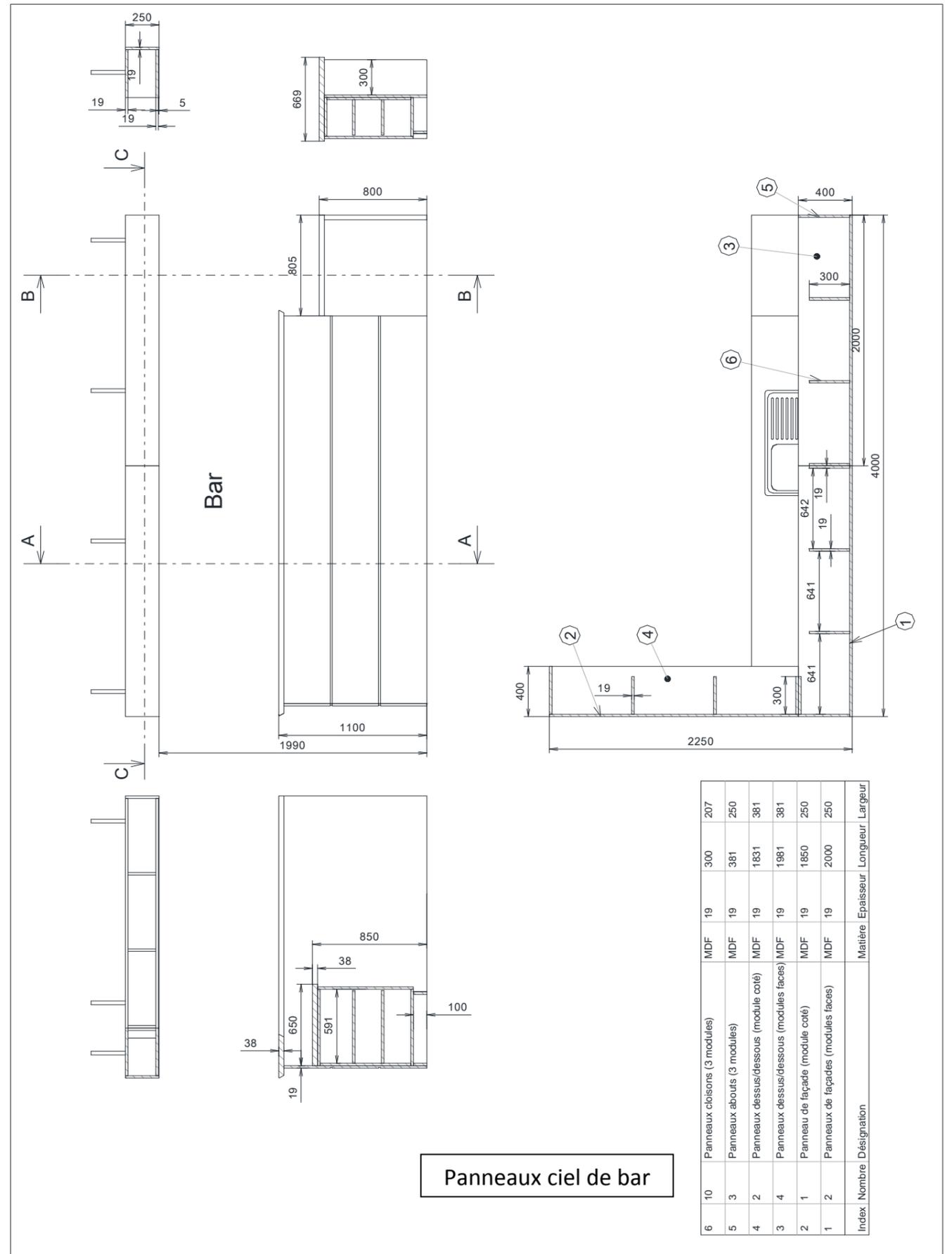
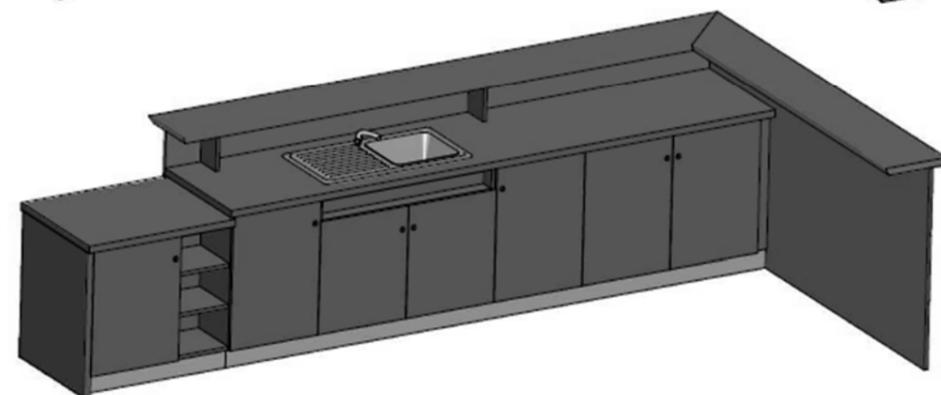
Bar



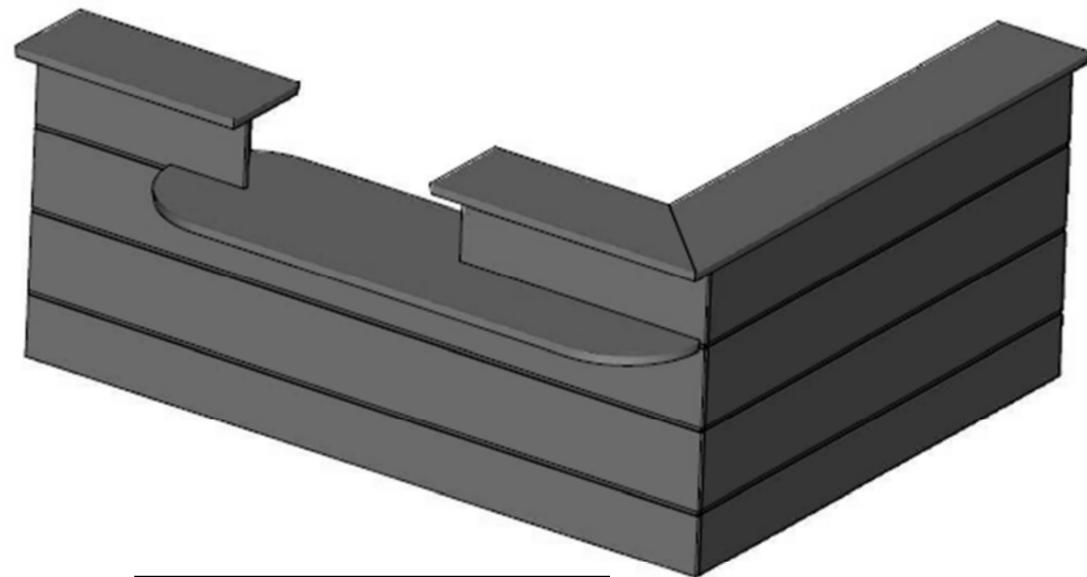
Face meuble bar



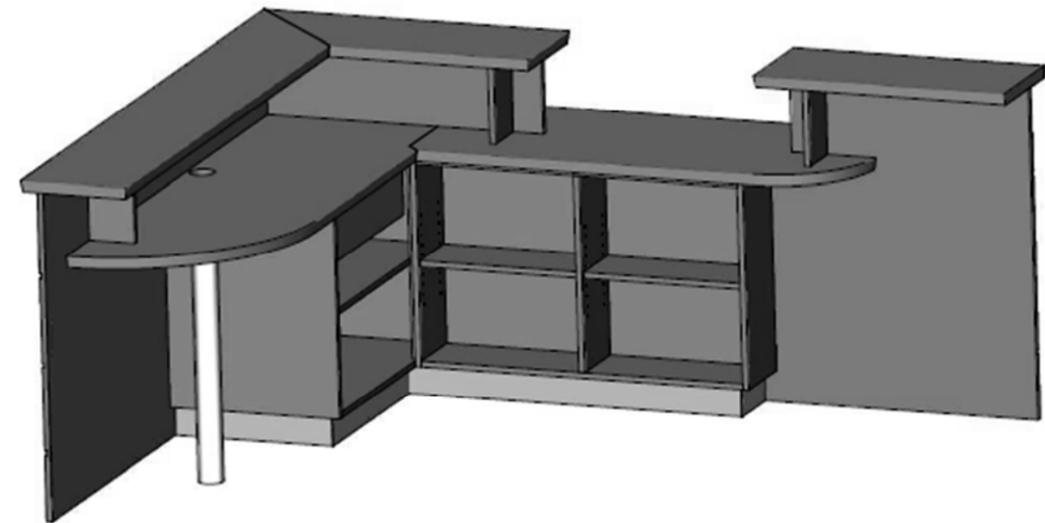
Arrière meuble bar



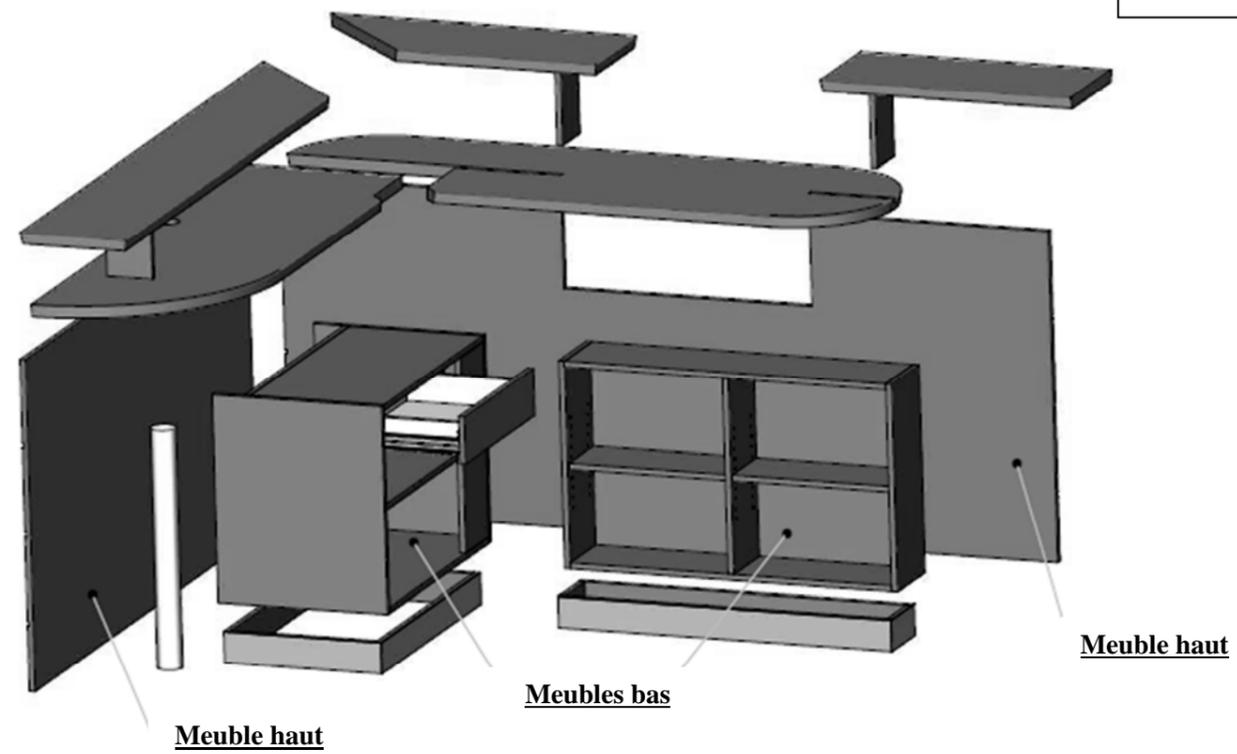
Meuble billetterie

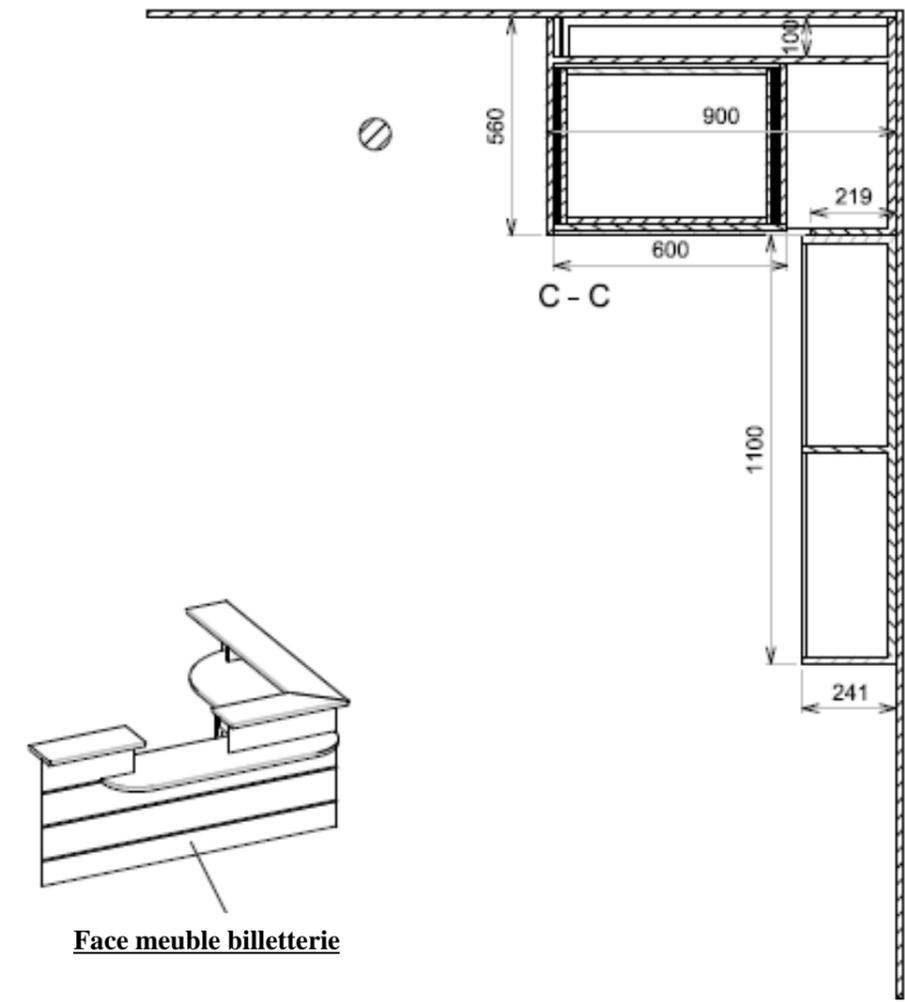
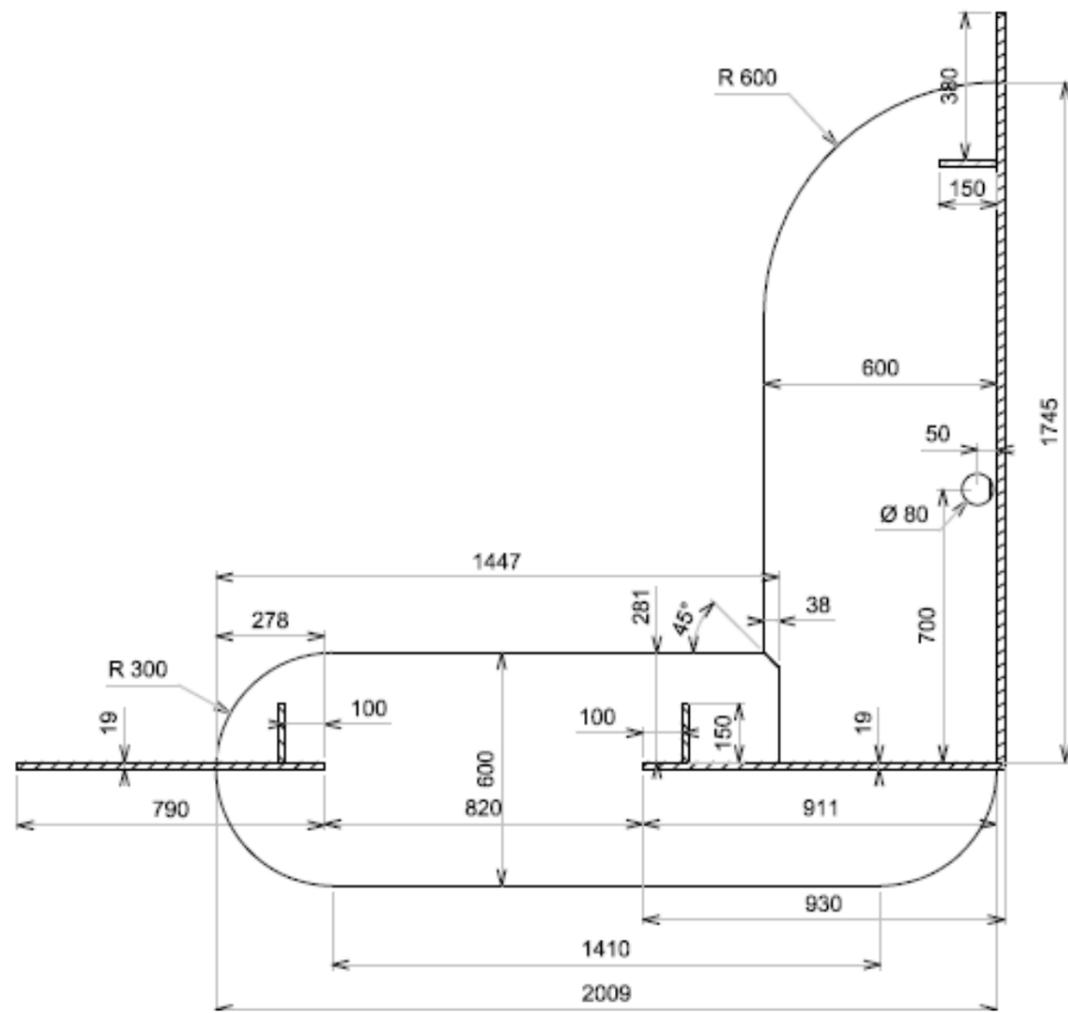
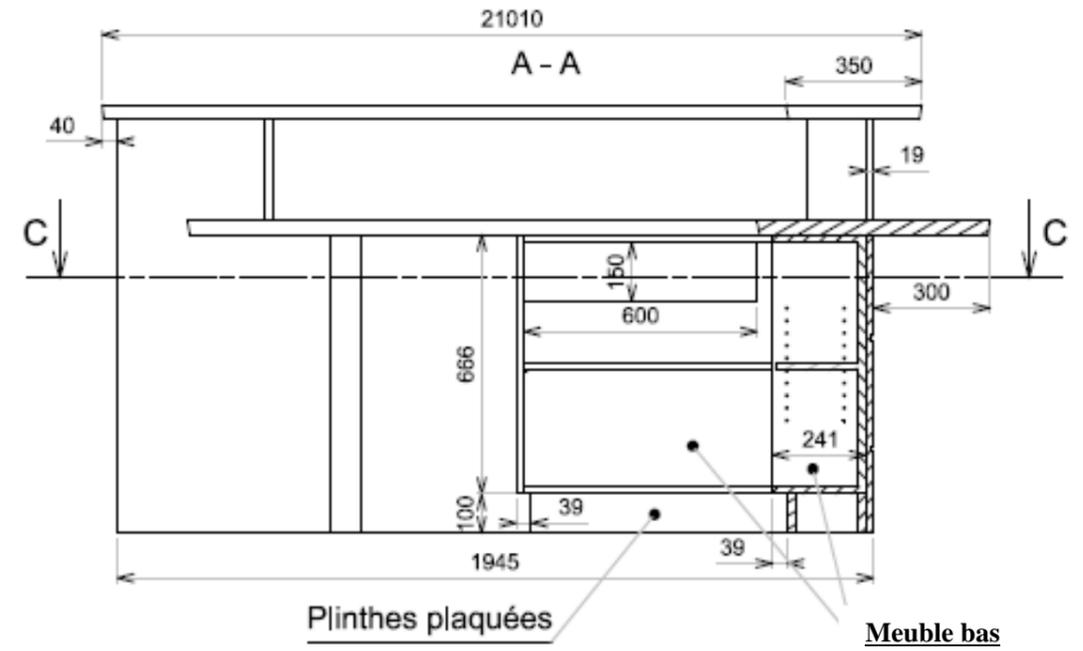
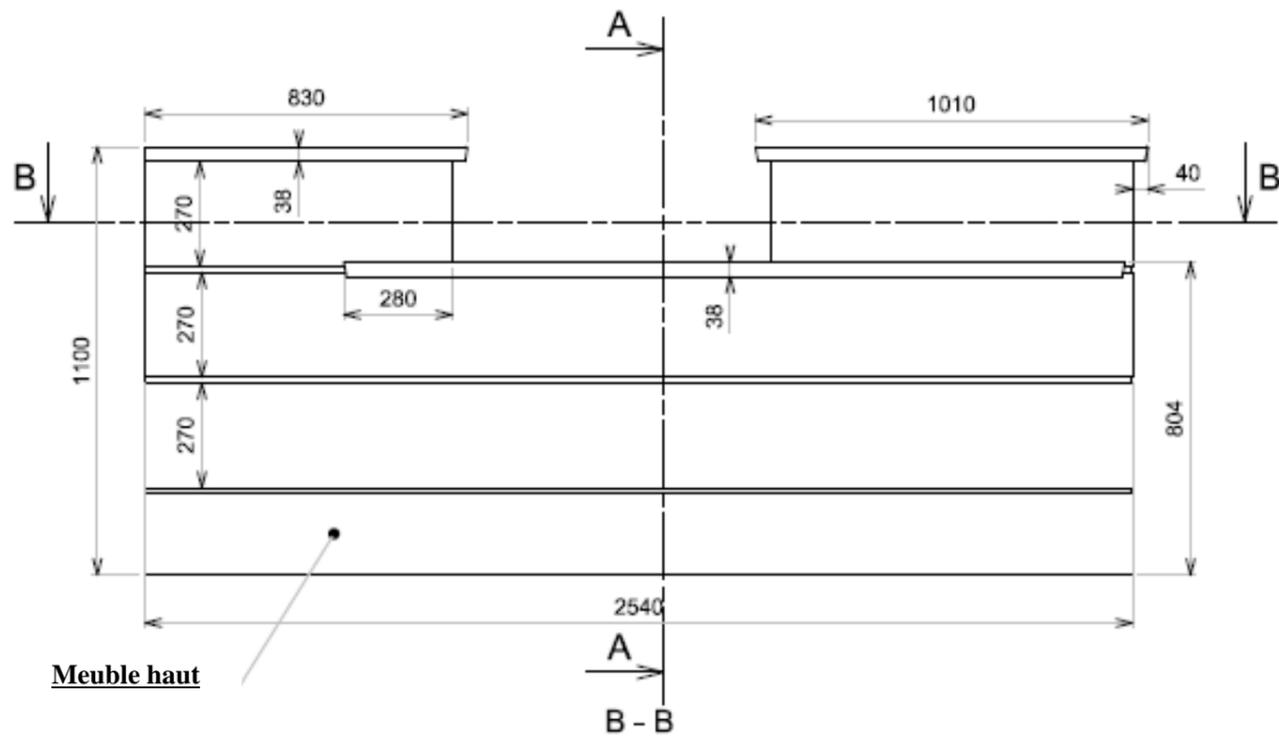


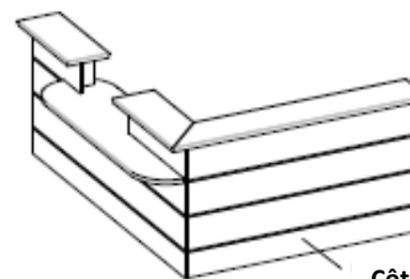
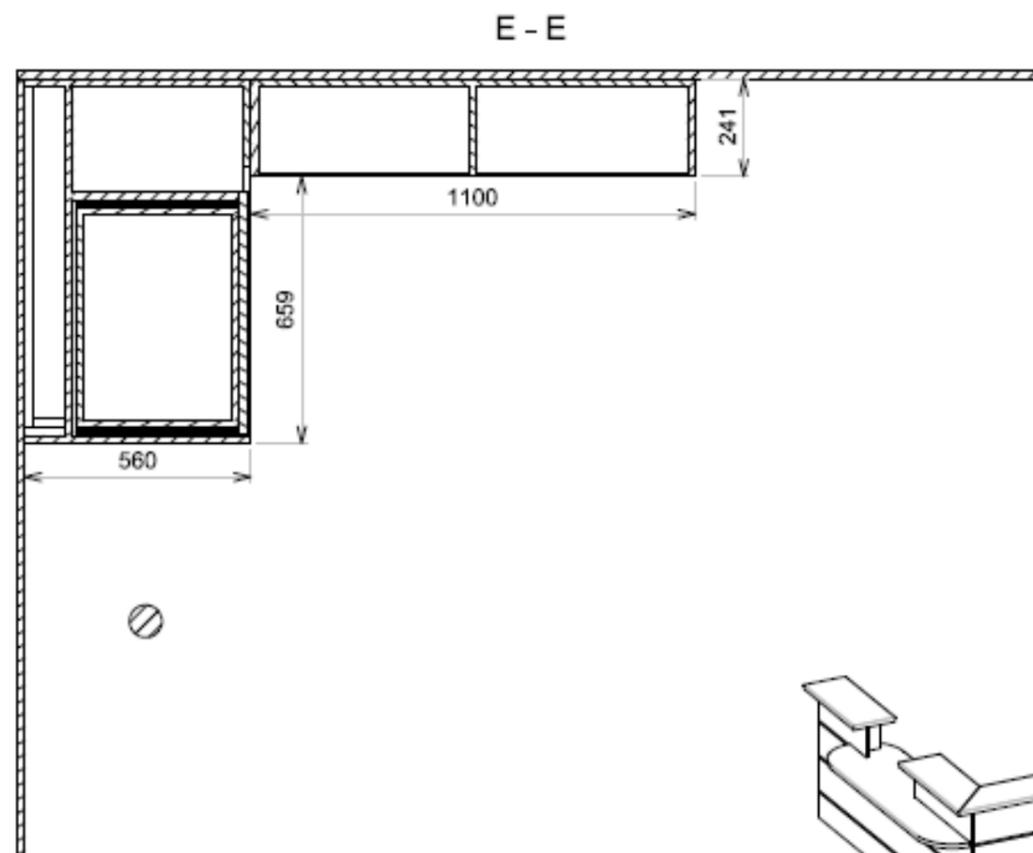
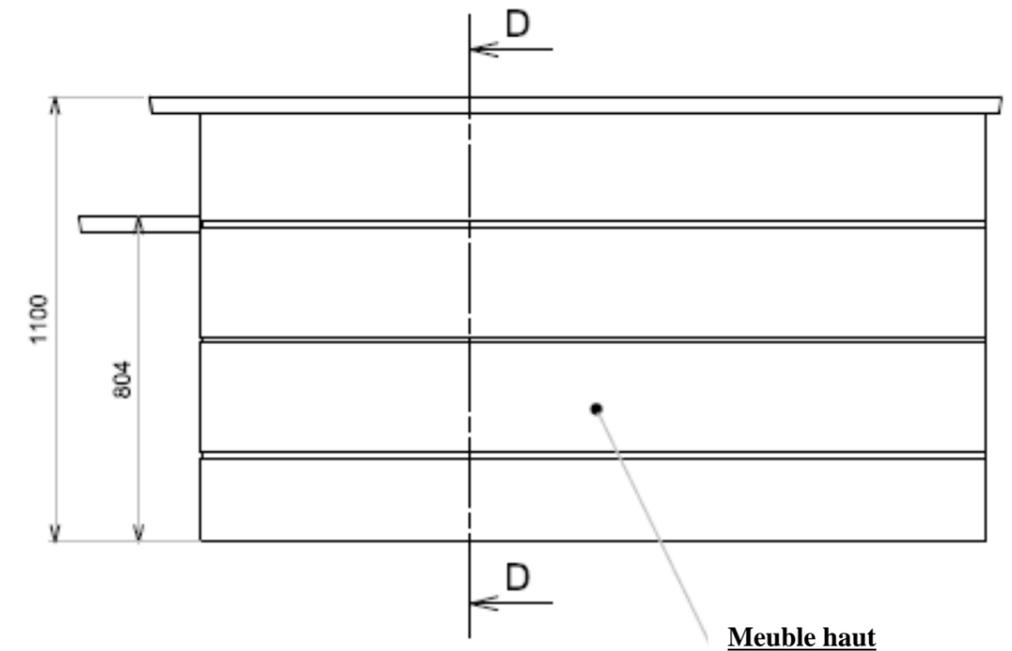
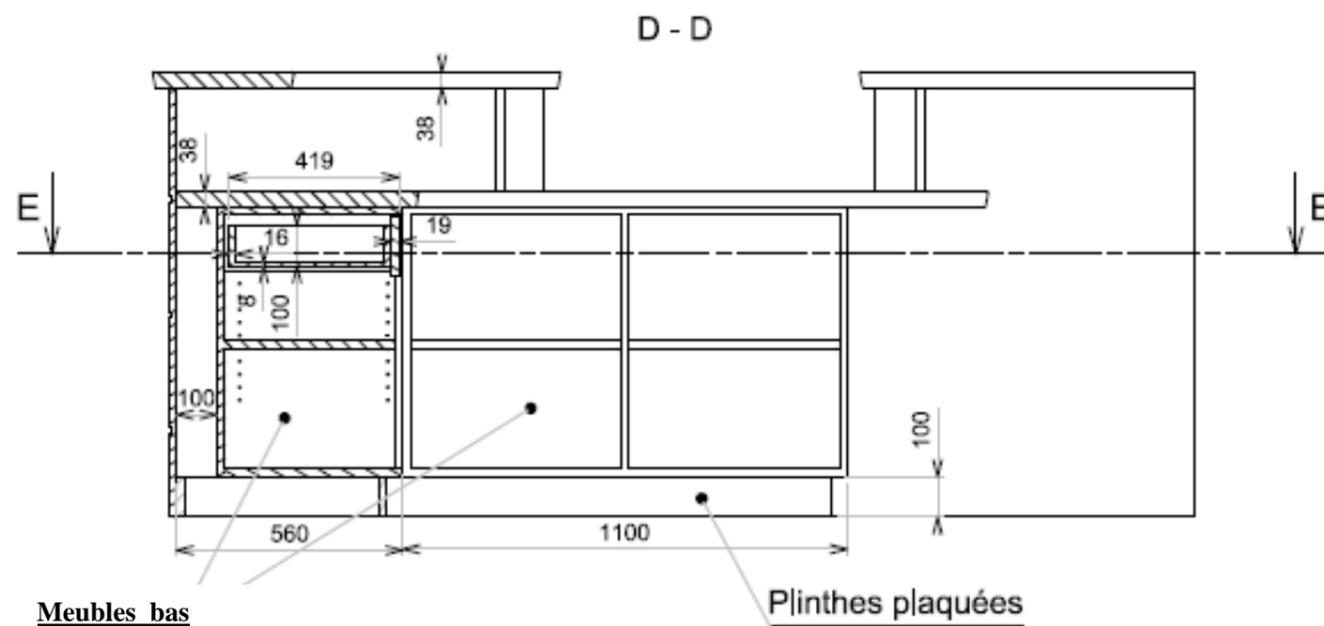
Face meuble billetterie



Arrière meuble billetterie







Meuble billetterie (meuble haut)

Meuble en panneaux d'ébénisterie en fibres de bois de moyenne densité (MDF), épaisseur 38 mm (tablette) et 19 mm (façades et retours), compris retours de meuble, hauteur totale 110 cm, longueur selon plans, largeur de la tablette 35 cm (avec chants biseautés), façon de "rainures" dans panneaux de façade et retours (selon plans)

Meuble billetterie (meuble bas)

Meuble en panneaux d'ébénisterie en fibres de bois de moyenne densité (MDF), (matériaux standards) épaisseur 38 mm (tablette) et 19 mm (façades et retours), compris retours de meuble, hauteur totale 80 cm, longueur selon plans, largeur de la tablette sur meuble 60 cm compris découpe "arrondie" (selon plans)
meuble bas, composé de niches de rangement
étagères de rangement, posées sur taquets
.1 tiroir sur coulisses métalliques (selon plans)

Divers

étagères de rangement, (niches de rangement)
plinthes en stratifié inox gravé mat des Ets UGINE ou équivalent, en pied des meubles bas, hauteur 10 cm
accessoires divers, quincaillerie, visserie, etc...
Compris toutes sujétions de pose, fixations, traitement des arêtes des meubles, accessoires de fixation, visserie, quincaillerie et tous les renforts nécessaires.
Vernis de l'ensemble du meuble, conforme au CCTP.